



Poursuite des réorganisations à la traction.

En 2018, la direction a décidé de séparer les activités TER et TGV en créant l'établissement TGV Sud-Est. Il est question de transférer les roulements TGV et CRML (voyage) dans cet établissement. Comme à son habitude et afin de « faciliter » les choses, la direction intègre l'ensemble de ces roulements en suivant un calendrier échelonné sur 2 ans.

En novembre 2019, ce sera le tour des TGVistes et CRML Niçois.

→ Les conducteurs TA ont fait savoir qu'ils désiraient intégrer une école TB, où en sommes-nous ?

L'ET TGV SE possède des conducteurs TA sur Lyon, Marseille, Montpellier et en novembre Nice. A ce jour, les activités TER sont en sureffectifs pour 2019 et 2020 rendant la programmation d'école TA vers TB assez conditionnelle selon ces activités : L'ET TGV SE va effectuer un recensement des desideratas des TA afin d'envisager de mutualiser les besoins avec d'autres acteurs pour déclencher des écoles TA sur TB si possible.

La FGAAC-CFDT a argumenté que les agents TA sont en droit de pouvoir dérouler sur TB comme promis lors de leur embauche. Ce parcours professionnel doit être maintenu avec l'activité TER. La mutualisation d'école avec d'autres régions doit parvenir à déclencher des écoles TA sur TB.

→ Avenir des roulements TA.

Pour l'instant, la séparation des TA TER et TGV est effective sur Lyon (UP NFL), sera effective en novembre pour Nice. Sur les autres sites, la question n'est pas encore à l'ordre du jour.

→ Des annonces ont été faites sur la demande de l'activité TER de récupérer la charge TER 17000 du roulement 120 de MSC. Devant cet état de fait, que compte faire la direction de l'établissement TGV SE du roulement 120 de l'UP Voyages Provence ? La FGAAC-CFDT demande la mise en place d'un roulement 101 avec la charge Intercités Marseille-Bordeaux et de la charge TGV ?

Les discussions sont en cours entre les activités Voyages, TER et Intercités. A date, l'option la plus probable est un transfert du roulement 120 au sein de l'Etablissement TER PACA.

Pour la FGAAC-CFDT cette option n'est pas souhaitable. Le désengagement du TER devrait être effective au SA 2020. Pour la direction les coûts de formation sont trop importants pour basculer le roulement 120 en 101. La perte du roulement 120 à l'UP Voyages aura une répercussion sur le déroulement de carrière des agents.

La FGAAC-CFDT avait depuis de nombreuses années demandé de transformer le 120 en 101 pour garder un nombre d'autorisés TGV important sur l'UP.

→ A quelle date le roulement 100 de Nice sera rattaché à l'ET TGVSE ? Avec quel volume d'agent ? La CFDT demande que les 24 agents en roulement ainsi que les 4 autres agents déjà formés TGV soient intégralement transférés.

Des études sont en cours pour un rattachement en octobre 2019. Le besoin en TB est de 23 agents pour 24 agents en roulement. Le besoin en TA est de 15 agents pour un roulement de 15. Le transfert des 4 agents formés TGV n'est pas envisagé à ce stade. Dans cette option, les bureaux de commandes ET TGV SE et TER PACA se mettront en capacité de maintenir les compétences TGV de ces agents le temps qu'ils puissent avoir leur mutation au roulement TGV.

La délégation **FGAAC-CFDT** demande l'intégration des 24 agents en roulement ainsi que des 4 agents formés en attente d'accès roulement dans l'ET TGV SE (le 5^{ème} agent de réserve monte en roulement en juillet (remplacement d'un départ en retraite))

Deux CTT sont nécessaires pour gérer les 24TB et les 15TA. Un responsable de site est envisagé. Le bureau de commande de Marseille gèrera les ADC de Nice.

Quelle pérennité de charge pour les TB et TA pour la future annexe TGV de Nice ?

La charge de travail est stable pour la période C (été 2019)

Demande si besoin de TA pour Nîmes/Montpellier (1 demande mutation en cours)

Le site de Montpellier n'est pas preneur de TA actuellement d'où une autre nécessité que le parcours Pro des écoles TA vers TB.

→ En créant une entité TGV aussi délocalisée, avec les nécessités de tenue de docs, de fourniture agents (habillements, matériels...), avez-vous envisagé de transférer un agent en situation d'inaptitude en aide DPX ? Quels sont les locaux envisagés pour l'activité TGV en gare de Nice ?

Une mutualisation des moyens et des locaux (qui restent à trouver mais sûrement dans l'aile Est de la gare) est envisagée avec l'ESV TGV PACA sur le site de Nice. Le dossier est en début d'instruction. Le sujet sera développé dans les prochaines semaines.

La **FGAAC-CFDT** suivra l'affaire auprès du CUP de l'UP Voyages.

INFOS

● Au SA 2020, l'ensemble des sillons des TGV vont être revus.

Le lundi 13 Mai 2019
La délégation FGAAC-CFDT